



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 23 janvier 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

Présences : Mme Geneviève Simon, parent
Mme Stéphanie Corbeil, parent
M. Marc-André Bourgon, parent
M. Gilnei Alfredo Seben, parent
Mme Jessica Fortier, parent
Mme Josée Benoît, enseignante
Mme Sophia-Maude Simard, psychoéducatrice
Mme Marilyne Ouellette, secrétaire
M. Benoit Bertholet, directeur
Mme Marie-Ève St-Germain, membre de la communauté
Mme Valérie Descôteaux, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Geneviève Simon accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h33.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jessica Fortier, appuyée de Marc-André Bourgon, que Gilnei Alfredo Seben soit nommé secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celui-ci accepte.

CÉ 23/24 - 026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 23 JANVIER 2024

Gilnei Alfredo Seben propose, appuyé de Jessica Fortier, l'adoption de l'ordre du jour du 23 janvier 2024 tel que déposé.

CÉ 23/24 - 027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2023 (ADOPTION ET SUIVIS)

Il est proposé par Marc-André Bourgon, appuyé par Geneviève Simon, et résolu que le procès-verbal du 28 novembre soit adopté tel que déposé.

CÉ 23/24 - 028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 23 janvier 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

6. POINTS DE DÉCISIONS

- a. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben, appuyée par Marc-André Bourgon d'approuver la grille-matière pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ 23/24 - 029

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Geneviève Simon, appuyée par Jessica Fortier d'adopter le principe d'encadrement des coûts, soit de ne pas spécifier de consignes particulières puisque les listes proposées par l'école dans les dernières années sont raisonnables.

CÉ 23/24 - 030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben, appuyé par Geneviève Simon, qu'un nouveau format d'une page, résumant les points importants ainsi qu'un lien cliquable pour le format complet soit travaillé afin d'attirer l'attention des parents sur les points importants à retenir.

CÉ 23/24 - 031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS DE CONSULTATIONS

- a. Il est proposé par Geneviève Simon, appuyée de Marc-André Bourgon d'approuver le document sur l'encadrement alimentaire tel que présenté. Une affiche résumant les grandes lignes sera créée afin de la partager aux parents.

CÉ 23/24 - 032

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Marc-André Bourgon, appuyé de Gilnei Alfredo Seben, d'adopter les demandes présentées pour le MAO, soit l'insonorisation du gymnase et le remplacement des tableaux à craies par des tableaux blancs.

CÉ 23/24 - 033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

- b. Il est proposé par Josée Benoît, appuyée de Marilyne Ouellette d'accepter les dons de 10 269,00\$ et 1 020,35 \$ de la caisse Desjardins pour le projet cour d'école ainsi que le chèque du Centre d'action bénévole de 71,25\$ pour le paiement des effets scolaires de certains élèves.

CÉ 23/24 - 034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS
BONSECOURS



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal de la rencontre tenue
le 23 janvier 2024 à 18h30
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours
et en réunion TEAMS

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé et résolu que l'assemblée soit levée à 20h30.

CÉ 23/24 - 035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Geneviève Simon
Président(e)

Benoit Bertholet
Direction